

---

PROJET ASSOCIATIF  
**CAPAILLEURS**  
ASSOCIATION DE LOI 1901

---



Contact : [asso.capailleurs@gmail.com](mailto:asso.capailleurs@gmail.com)

Association CAPAilleurs - novembre 2016 - Ne pas jeter sur la voie publique

# QUI SOMMES-NOUS ?

L'association CAPAilleurs a été créée en octobre 2016 par 9 personnes d'une moyenne d'âge de 28 ans, provenant de milieux professionnels divers comme la recherche, le social, le juridique ou la santé.

Nous avons tous œuvré durant plusieurs années au sein d'une association proposant des séjours adaptés. Nous partageons les mêmes valeurs humaines et professionnelles telles que le respect, l'écoute, le partage, la communication et l'entraide. Nous tenons à ce qu'elles soient au cœur de cette vie associative, ce qui nous a conduit à créer CAPAilleurs.

L'association a pour but d'accueillir des adolescents et des adultes en situation de handicap lors de temps de loisirs, de vacances et de répit, de façon régulière, dans un esprit chaleureux et sécurisant.

CAPAilleurs veille au bien-être des personnes accueillies en respectant leurs besoins, leur rythme ; à soutenir l'autonomie et à favoriser les échanges au sein d'un groupe.

L'association tient également à créer du lien avec l'entourage de la personne accueillie afin d'obtenir une prise en charge optimale en communiquant avec les familles et les institutions.

Par ce projet, les membres de l'association s'engagent à tenir une ligne de conduite commune ainsi qu'à donner du sens à ses actions vis-à-vis des personnes accueillies, des familles, des partenaires, des animateurs et des membres de CAPAilleurs.



# LES OBJECTIFS DE CAPAILLEURS

## LES TEMPS D'ACCUEIL

Nous constituons des petits groupes de six personnes maximum encadrées de trois animateurs. Il s'agit ainsi de favoriser une ambiance conviviale dans le but de créer une dynamique de groupe où chacun peut s'impliquer à sa manière. Le rythme de chacun est ainsi respecté, ce qui nous semble essentiel pour que la personne accueillie se sente à l'aise lors de son temps d'accueil.

Cet accompagnement sur-mesure est souvent nécessaire pour le bien-être de certains. Cette configuration offre également à l'adolescent ou l'adulte la possibilité d'être acteur de son temps d'accueil. Il peut prendre des initiatives, exprimer ses envies d'activités. Les temps d'accueil s'organisent en partant des intérêts connus ou exprimés du groupe constitué.

L'association CAPAilleurs propose différents temps d'accueil qui répondent à divers besoins recensés auprès des familles et des personnes accueillies :

### LES SAMEDIS CULTURELS ET SPORTIFS

Plusieurs fois par mois, des samedis à thèmes sont organisés à Paris ou en banlieue parisienne (cinéma, piscine, patinoire, escalade, théâtre, cirque...).

Le groupe déjeune à Paris ce qui offre un moment convivial pour se rendre ensuite sur le lieu de l'activité.

Les samedis ont lieu de 10h à 17h.

### LES SOIREEES A PARIS

Ce temps d'accueil se déroule de 14h30 à 21h30 et est réservé aux adultes.

Il émerge d'un double constat. D'une part, les temps d'accueil de loisirs sont très rarement proposés aux adultes alors qu'ils représentent un réel besoin. D'autre part, les adultes n'ayant pas la possibilité de sortir, les familles se retrouvent elles-mêmes en difficultés pour sortir le soir.

La dynamique nocturne parisienne offre un large choix dans les thèmes de soirées pouvant être proposées : événements culturels et artistiques, concerts, rencontres et débats...

L'objectif est de proposer un moment de convivialité aux adultes accueillis adapté à leurs besoins.



## **LES WEEK-ENDS A LA CAMPAGNE**

Les week-ends se déroulent du vendredi soir au dimanche soir. Des week-ends distincts sont organisés pour les adolescents et les adultes afin de constituer des groupes cohérents.

Les week-ends ont pour but de permettre aux personnes accueillies de s'évader de leur quotidien, de favoriser la découverte et l'épanouissement de chacun.

Ils se déroulent la plupart du temps dans une maison pour favoriser une ambiance familiale, et à la campagne afin d'apporter un cadre apaisant. Ce temps d'accueil doit être un moment reposant et de ressource pour démarrer une nouvelle semaine.



## **LES SEJOURS**

L'association propose également des séjours allant de quatre jours à une semaine. Différentes destinations peuvent être organisées selon les projets proposés par les animateurs et les idées des adolescents et adultes.

Les séjours se déroulent dans le même état d'esprit que les week-ends, avec un air de vacances en plus ! Nous proposons des environnements propices à la détente, avec un encadrement attentif et dynamique.

La durée plus longue du temps d'accueil des séjours donne plus de temps pour se sentir en confiance, trouver sa place dans le groupe et exprimer ses envies. De plus, la vie quotidienne et collective est un support riche quant à l'autonomie, la socialisation et la communication.





# LES ACTEURS DE CAPAILLEURS

## L'ADOLESCENT OU L'ADULTE

---

Aucun critère n'est défini pour les admissions qui se déroulent tout au long de l'année.

L'association a pour objectif d'accueillir l'adolescent ou l'adulte dans la durée, ce qui donne davantage de sens à la prise en charge, et apporte un environnement sécurisant. CAPAilleurs construit un vrai projet autour de la personne accueillie.

Un échange et une rencontre entre l'adolescent ou l'adulte, les parents, la direction de l'association et les institutions doit avoir lieu en amont.

Dans un premier temps, le participant est accueilli lors de samedis culturels et sportifs afin de faire connaissance avec les animateurs de l'association.

Dans un second temps, il peut s'inscrire pour des week-ends afin de se familiariser au rythme de CAPAilleurs.

Dans un troisième temps, le jeune ou l'adulte peut profiter des séjours, si ces temps d'accueil lui sont bénéfiques.

## LES ANIMATEURS

---

L'association soutient l'idée d'ouverture et est convaincue que la diversité est une richesse. Bien qu'essentiellement issue du médico-social et de l'animation, aucun prérequis n'est demandé pour l'équipe encadrante. Le recrutement des animateurs se fait sur leur motivation à travailler avec le public de CAPAilleurs et l'adhésion aux valeurs de l'association. L'animateur volontaire participe dans un premier temps à un samedi pour assimiler le mode de fonctionnement de l'association avant d'encadrer des week-ends et des séjours.

Lors des temps d'accueil, la direction n'est pas sur place. Les animateurs sont donc responsabilisés et partagent les tâches équitablement.

L'équipe d'animateurs rédige un écrit individuel après chaque temps d'accueil. Elle relate ses observations et la façon dont elle a perçu l'adolescent ou l'adulte durant son temps d'accueil.

Par sa participation et son investissement, l'animateur a un rôle essentiel auprès des personnes accueillies lors des différents temps d'accueil mais aussi dans la vie de l'association.

# L'ANIMATEUR

## **Auprès des personnes accueillies :**

- il est garant de leur sécurité physique et affective,
- il est à leur écoute et répond, dans la mesure du possible, à leurs demandes,
- il sait solliciter sans obliger,
- il adapte les activités en fonction des envies du groupe,
- il gère la vie quotidienne en favorisant l'autonomie des personnes accompagnées,
- il est attentif aux besoins de chacun,
- il administre les médicaments en s'appuyant sur l'ordonnance à jour remise par les familles ou les institutions.

## **Avec ses collègues :**

- il travaille en équipe, échange, débat, réfléchit et, est à l'écoute de l'autre,
- il prend ou passe le relais sur les temps d'accueil si nécessaire,
- il partage les tâches de la vie quotidienne,
- il est présent aux temps de réunion,
- il est en lien avec la personne de mise à disposition téléphonique.

## **Avec les familles :**

- il se montre à l'écoute et rassurant lors du départ,
- il doit faire un retour aux parents à la fin du temps d'accueil,
- il peut contacter les familles, sur un temps d'accueil, en cas de besoin et après avoir échangé avec le membre du conseil d'administration assurant la mise à disposition téléphonique (cf. page 6).

## **Au sein de l'association :**

Au sein de CAPAilleurs, la parole et les ressentis de l'animateur sont pris en compte et privilégiés.

Des temps de dialogue et de convivialité comme la fête de l'association et des « soirées » anims-CA sont organisées et les animateurs sont invités à y participer.

L'implication de ces derniers dans la vie associative est essentielle et sera donc encouragée et favorisée. Les projets d'activités, week-ends, séjours portés par les animateurs sont soutenus et accompagnés dans leur réalisation.

## LA PERSONNE DE MISE A DISPOSITION TELEPHONIQUE

---

Pour chaque temps d'accueil, un membre du conseil d'administration est de mise à disposition téléphonique (MADT). Il n'est pas sur place mais il est disponible à tous moments par téléphone ; c'est un membre à part entière de l'équipe encadrante.

Les parents peuvent le solliciter pour prendre des nouvelles de leur enfant lors d'un temps d'accueil. Elle fait le lien entre les familles et les animateurs sur place. La personne de MADT a, par ce biais l'objectif d'effectuer en douceur la séparation parent/enfant.

Les animateurs peuvent la contacter à n'importe quel moment, en cas de difficultés ou de besoin de quelque nature qu'il soit. Ce regard extérieur peut, parfois, aider dans les moments compliqués et apporter un soutien. Les familles et les animateurs ne doivent pas hésiter à le solliciter.

## LES FAMILLES ET LES INSTITUTIONS

---

Une prise en charge régulière et sur le long terme est privilégiée au sein de l'association CAPAilleurs, dans l'intérêt de la personne accueillie. La notion de « suivi » de l'adolescent et de l'adulte est primordiale pour répondre aux objectifs de l'association, et s'inscrire dans une démarche partenariale.

Les écrits rédigés par les animateurs sont essentiels pour mener à bien ce travail de partenariat. En plus de cet écrit, la personne de mise à disposition téléphonique contacte les animateurs par téléphone pour avoir un retour du temps d'accueil. Elle contacte ensuite en conséquence les familles ou les institutions pour un compte-rendu. Les membres du conseil d'administration sont en lien avec les familles et les institutions.

L'association CAPAilleurs a pour vocation de participer aux réunions entre professionnels pour apporter une approche du côté du loisir sur l'adolescent ou l'adulte, et participer ainsi au travail de réflexion pluri-professionnelle.

## LES DIFFERENTS MEMBRES

---

L'association se compose de membres actifs, de membres participants et de membres bienfaiteurs.

CAPAilleurs privilégie le dialogue et la transparence entre les membres contribuant à la vie associative. Pour cela, ils sont tous conviés à participer aux temps forts de l'association (fête de l'association, assemblée générale...).

Il est possible de se référer aux statuts de l'association pour avoir de plus amples précisions sur les membres de l'association.

# L'AVENIR DE CAPAILLEURS

## LES PERSPECTIVES DE L'ASSOCIATION

L'association CAPAilleurs a pour volonté de développer ses activités et sans cesse améliorer sa qualité de prise en charge :

### POUR LES TEMPS D'ACCUEIL

Dans un premier temps, l'association effectue des samedis dans l'agglomération de Paris et/ou sa proche banlieue.

Dans les prochains mois l'association envisage de mettre en place les week-ends et les séjours dans des gîtes.

### POUR DE FUTURS PROJETS

L'association envisage de s'élargir afin d'ouvrir des temps d'accueil aux enfants de moins de 12 ans. L'association a ainsi pour objectif de donner, à terme, un espace pour chaque individu accueilli dans l'association, de l'enfance à l'âge adulte en passant par l'adolescence. Ainsi, elle pourra effectuer un suivi de la personne sur le long terme.

Il s'agit ainsi, par ces temps d'accueil, de proposer des activités adaptées au regard de l'âge et des besoins de la personne accueillie. Si les groupes sont effectués en fonction de l'âge, ces limites pourront être réévaluées au regard des besoins du jeune, de ses envies, et de la pertinence liée à son projet de vie..

### POUR LES ANIMATEURS

Dans un premier temps, les animateurs sont bénévoles au sein de l'association. CAPAilleurs envisage dès que possible de les rémunérer sur la base du contrat éducatif pour valoriser leur implication plus que conséquente et leur dévouement au sein de l'association.

Les animateurs sont invités à participer au conseil d'administration 2 à 3 fois par an, pour venir discuter de leurs éventuels projets ou de leur vision de l'association. Tout projet proposé par un, ou plusieurs animateurs pourra être construit avec un membre du conseil d'administration s'il en éprouve le besoin.

L'association prévoit également de mettre en place des temps de formation pour les animateurs (PSC1, etc.) afin de leur offrir des compétences supplémentaires lors des temps d'accueil.

Des séances d'analyse des pratiques seront mises en place. Il s'agit d'un temps où les animateurs se retrouvent entre eux, et ont la possibilité d'échanger sur leurs difficultés ou leurs ressentis lors des temps d'accueil. Les animateurs sont écoutés et compris dans un cadre professionnel et sécurisant supervisé par un professionnel. Ce temps n'est nullement obligatoire, c'est un espace de bien-être et de remise en question de sa propre pratique au regard des conversations collectives.